VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. ST-PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

UNION EXCHANGE BANK versus PELICAN CRACKER FACTORY, No 84,837, COUR CIVILE DE DISTRICT.

JEUDI, 10 DECEMBRE 1908,

A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES,

811 Rue Baronne,

LA PLUS BELLE, LA PLUS MODERNE ET LA MIEUX INSTALLEE

FABRIQUE DE BISCUITS et de GATEAUX DE FANTAISIE

AU SUD,

Se Composant de TOUTE L'INSTALLATION de la susdite fabrique, avec toutes ses Machines, ses Accessoires, Fours, etc., conformément à un inventaire détaillé sur filière à mon bureau.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 19 octobre 1908, dans l'affaire ci-dessus intitulée Je vendrai à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionné, comme suit à savoir

Cinq certains lots de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasin, Julie, Foucher (maintenant Constance) et St Joseph et désigné par les numéros huit, neuf, dix, Onze et Douze sur un plan fait par L. Bringier, voyer, général sous la date du 19 février 1836 et déposé pour référence en l'étude de H. B. Cénas, alors un notaire en cette ville, et désignés par les mêmes numéros sur un devis par Edgar P. A., voyer, sous la date du 6 mai 1901 annexé à un acte pardevant Abraham Goldberg, notaire, le 24 janvier 1906 lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun vingt cinq (25) pieds de face à la rue Magasin par les profondeurs suivantes, à savoir Le lot No 8 a une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux (121-7-2), le lot No 9 a une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10-5), sur la ligne le séparant du lot No 10, et sur la ligne du côté opposé qui le sépare du lot No 8 il y a une première profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121-7-2) à laquelle profondeur il s'engage à un angle droit vers la rue St Joseph quinze pieds cinq pouces et six lignes (15-5-6), de là il y a une autre profondeur de six pieds trois pouces et trois lignes (6-3-3) jusqu'à sa ligne du fond sur laquelle il y a une largeur de neuf pieds six pouces et deux lignes (9-6-2). Les lots Nos 10 11 et 12 ont chacun une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes (127-10-5).

Aussi un morceau ou portion de terre contigu audit lot No 8 sur le côté vers la rue Julie, ayant une façade de dix pieds sur la rue Magasin par une profondeur de cent vingt et un pieds sept pouces et deux lignes (121-7-2) entre lignes parallèles, autrefois une allée aux dits cinq lots, étant la même propriété acquise par la Pelican Cracker Company de Isidore Hackinger le 9 octobre 1906, enregistré C. O. B. 212 folio 228.

ECURIE.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes avantages et prescriptions qui y appartiennent ou de quelque façon qui en dépendent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Ste Marie Fulton ou St-Thomas, St André et Chippewa; ledit ilet est originairement désigné par le numéro 35, et maintenant par le numéro 68, un desdits lots est désigné par le numéro 27 d'après un plan dressé par Hugh Grant, voyer de ville de Lafayette, daté fin 1847 et déposé comme plan No 50 du livre des plans No 2 de William Christy, autrefois un notaire de cette ville, et mesurant trente deux pieds (32) de la rue Ste Marie sur cent vingt neuf pieds dix pouces et trois lignes (129-10-3) en profondeur entre lignes parallèles et l'autre lot est désigné par le numéro 28 sur un plan dressé par C. A. Heddin, ingénieur civil le 17 décembre 1851 et déposé en l'étude de H. B. Cénas, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot mesure trente cinq pieds huit pouces et six lignes (35-8-6) de face à la rue Ste Marie sur cent quatre vingts pieds [180] de profondeur entre lignes parallèles.

Les dits lots sont aussi désignés par les mêmes numéros et l'on dit qu'ils ont les mêmes mesures sur un plan d'arpentage fait le 24 août 1904 par Alfred Théard, ingénieur civil, une copie duquel est annexé à un acte pardevant Fred. C. Marks, notaire, de cette date et portant a date le 6 septembre 1904.

Etant la même propriété acquise par achat de J. J. Drawe, enregistré dans le bureau des transferts livre 203 folio 7 et enregistré au bureau des hypothèques livre 784 folio 715.

Les améliorations comprennent la magnifique bâtisse en briques à quatre étages rue Magasine, courant à travers de la rue Constance, à la portée des "switch tracks" et tous les agréments et offrant une splendide occasion pour site de manufacture.

Les machines contenues en ces lieux seront vendues avec la bâtisse, et consistent en quatre fours à cuire tout mode, machines à vapeur, chaudières, pompes, "air compressor", chaudière en cuivre, séchoirs et toutes les installations complètes d'une boulangerie modèle et de haute classe.

L'écurie de la rue St Thomas est centralement située, construite en briques bien adaptée pour les nécessités d'une manufacture bien installée.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un, deux et trois ans, la portion du crédit devant porter intérêt au taux de 6 pour cent par an et devant être garantie par hypothèque et lien de vendeur. L'assurance sur les améliorations de la propriété. La clause pour le paiement des honoraires d'avocat sur le montant en cas de procès ou de défaut sur les billets et toutes les clauses nécessaires et usuelles de sécurité. L'acquéreur devant déposer 10 0/0 du montant de son enchère au moment de l'adjudication et payer pour l'acte de vente pardevant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

MM Titche et Rogers, Parkerson Bruenn et Brazeale, avocats pour le Receveur.
8 nov—8 15 22 29—déc 6 10

VENTES A L'ENCAN

Louis Hufft.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Frederick A. Barhardt vs Matthew Plunkett et Christine Plunkett, mineure.

No 87,334—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans— Division D.

PAR LOUIS HUFFT Encanteur, — Bureau No 824 rue Camp, MERCREDI, le 23 décembre 1908 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 30 octobre 1908 et signé le 9 novembre 1908 et d'un jugement amendé rendu le 13 novembre 1908 et signé le 19 novembre 1908, tous deux rendus et signés par l'Hon W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division D, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Septième, Huitième, St-Thomas (autrefois [illegible]) Chippewa, et mesurant cinquante-cinq pieds de face à la rue St Thomas (autrefois Fulton) sur cent [illegible] pieds de profondeur entre [illegible] parallèles, lad. portion de terre étant le fond extrême de deux certaines terres numérotées dix huit et dix-neuf de l'ilet No vingt-sept sur un plan fait par J. F. Bethune, voyer général, sous la date 30 mai 1834, une copie duquel est annexée à un acte passé par-devant D. L. McCay, ancien notaire en cette ville le 10 juin 1842.

Etant la même propriété acquise par Valentine Bernard de John S. Bach par acte par devant Andrew Hero Jr, notaire, le 20e jour de mars 1879.

Conditions — Comptant.

Dix pour cent duquel devra être payé au moment de l'adjudication entre l'encanteur, la balance au moment de la confirmation de la vente, l'acte pardevant Arthur J. Peters, notaire.

Louis Henry Burns, avocat pour le demandeur.

24 nov—22 29—déc 6 13 20 23

Boites d'alarmes d'incendie.

3 Douane et N. Front.
5 Canal et Decatur.
6 Douane et Royale.
7 Bienville et Decatur.
8 St-Louis et Royale.
12 Conti et Chartres.
13 Toulouse et Decatur.
14 Station de police du 3me precinct, 715 Chartres.
15 St-Philippe et Decatur.
16 Decatur et Hôpital.
17 Dumaine et Bourbon.
18 Dauphine et Hôpital.
19 Royale et Ursulines.
21 212 Dauphine, Pompe No 7.
23 St-Louis et N. Remparts.
24 Canal et N. Remparts.
25 Canal et Tchoupitoulas.
26 Canal et Camp.
27 Natchez et Tchoupitoulas.
28 Poydras et Sud Peters.
31 Poydras et Magasins.
32 Gravier et Magasins.
34 Poydras et Camp.
35 Perdido, près St-Charles; Pompe No 13.
36 Gravier et St-Charles.
37 Commun et Carondelet.
38 Canal et Baronne.
41 Union et Dryades.
42 Poydras et Remparts.
43 Girod et Remparts.
45 Magasins et Girod; Pompe No 5.
46 Lafayette et Delta.
47 Julie et Water.
48 Julie, entre Commerce et Tchoupitoulas.
51 St-Joseph et Sud Peters.
52 St-Joseph et Camp.
53 Julie et St-Charles.
54 Magasins, près Poeyfarré, Pompe No 6.
56 Calliope et Peters.
57 Calliope et Annonciation.
58 Erato et Constance.
61 Calliope et Camp.
62 Calliope et Carondelet.
63 St-Charles et Erato.
64 Ave Howard et St Remparts.
65 Calliope et Freret.
67 Julie et Liberté.
68 Lafayette et Sud Robertson, Workhouse.
71 Ave. Tulane et S. Bassin, Station de Police du 1er Precinct.
72 Ave. Tulane, près S. Liberté.
73 Ave. Tulane et S. Claiborne.
74 Poydras et S. Claiborne.
75 Poydras, près Freret.
76 Lafayette et Miro.
78 Palmyre et S. Roman.
81 Avenue Tulane et Dupré.
82 S. Broad et Palmyre.
83 Avenue Tulane et S. Tonti.
84 Erato et Magnolia.
85 Magnolia, entre Clio et Calliope
86 Erato et Franklin.
87 Terpsichore et Franklin.
91 Melpomène et Dryades; Pompe No 20.
92 Tête de la rue Thalie.
93 Hunter et Tchoupitoulas; Pompe No 1.
94 Henderson et Front.
95 Tchoupitoulas, près Orange, Pompe No 12.
96 Race et Annonciation.
97 Race et Magasins.
98 Terpsichore et Chippewa; 2me Station de Police.
121 Religieuse et Market.
123 Melpomène et Camp.
124 St-James et S. Peters.
125 Felicité et Chippewa.
126 Felicité, près Orange.
127 Ste-Marie et Tchoupitoulas.
128 St-André et Fulton.
131 Terpsichore et Carondelet.
132 St-André et Magasins.
134 St-Charles Avenue et Felicité.
135 St-André et Dryades.
136 St-André et Magnolia; Pompe No 27.
137 Jackson et Rousseau; H. et L. Co. No 1.
138 Jackson et Laurel: Pompe No 22
142 Jackson et Colisée.
143 Annonciation et Sorapuru.
145 Tchoupitoulas et Sorapuru.
146 Jackson et Carondelet.
147 Jackson et Liberté.
148 Première et Constance.
152 Première, près St-Charles, Pompe Chimique No 2.
153 Premiere et Howard.
154 Dryades et Deuxième.
156 Deuxième et Chestnut.
157 Troisième et Tchoupitoulas.
158 Quatrieme et Laurel.
162 Quatrième et Prytanée.
163 Quatrième et Dryades.
164 Avenue Washington et Chippewa.
165 Washington et Camp, Pompe No 23.
167 Washington et Magnolia.
168 Sixième et S. Remparts.
171 Plaisant et Annonciation.
172 Septième et Fulton.
173 Neuvième et Magasins.
174 Harmonie et Tchoupitoulas.
175 Huitieme et Chestnut.
176 Harmonie et Prytanée.
182 Harmonie et Carondelet.
192 Bassin près Conti, H & L No 4
193 Canal et Marais.
194 N. Liberté et St Pierre.
195 Toulouse et Liberté.
213 Douane et N. Robertson.
214 St Louis et N. Villeré.
215 St Louis et N. Claiborne.
216 St Louis et N. Prieur.
217 Bienville et N. Derbigny.
218 Bienville et N. Johnson.
231 Canal et N. Rocheblave
234 Canal et N. Dupré.
235 Conti et N. Broad.
236 Canal et N. Génois.
237 Canal et N. Alexandre.
238 Bienville et avenue N. Hagan.
241 Douane et avenue Carrollton.
243 Alexandre et Chemin N. Metairie.
245 Esplanade et N. Remparts.
246 Toulouse et Bourgogne.
247 St-Pierre et N. Claiborne: Pompe No 21.
252 Dumaine et St-Claude; Pompe No. 10.
253 Ursulines et Liberté.
254 Esplanade et Liberté.
256 Chemin du Bayou et N. Claiborne.
257 Ursulines et N. Prieur.
261 Ursulines et N. Broad.
263 Chemin du Bayou et Galvez; Pompe No 3.
264 Ste-Anne et N. Miro.
265 Dumaine et N. White.
271 Esplanade et Dupré.
273 Esplanade et Pont du Bayou Station de Chars.
274 Dumaine et avenue Hagan.
275 Esplanade et Bourbon.
281 Touro et Royale.
283 Bourbon et N. Remparts.
284 Champs-Elysées, près Dauphine; Station de Police du 6me precinct.
302 Touro et N. Villeré.
312 Annette et Marais.
314 Lapeyrouse et Claiborne.
315 N. Claiborne et St-Antoine.
316 N. Claiborne et Champs-Elysées
317 Français et Grant.
318 Français et N. Broad; Sterns' Factory.
321 Colombus et St-Claude.
324 Colombus et N. Roman.
325 Laharpe et Grande Route St Jean; station des chars.
326 Lapeyrouse et N. Galvez.
327 Chemin du Bayou et N. Dorgenois.
328 Entrée aux Fair Grounds, Rue Sauvage.
341 Marigny et N. Peters.
342 Mandeville et Marais.
345 Avenue Lafayette et Chartres.
346 Avenue Lafayette et Urquhart; Station des chars.
347 Avenue St-Roch et Villeré, Pompe No 8.
351 Mandeville et Marais.
352 Espagne et N. Remparts.
354 Bourgogne et Marigny.
356 Presse et N. Peters: N. E. Railroad.
361 Clouet et Royale.
362 Louisa et Chartres.
364 Dauphine et Montégut.
365 Dauphine et Port; Pompe No 24.
371 St-Ferdinand et St-Claude
372 Marais et Louisa.
374 St-Claude et Congrès.
381 Elmire et Bourgogne.
382 Louisa et Bourgogne.
391 Dauphine et Indépendance
392 Dauphine et Mazant.
412 Chartres et Mazant.
413 Pologne et N. Remparts: Station de Chars.
415 Avenue Jourdan et Dauphine.
416 Elizardi et Dauphine.
417 Flood et N. Remparts.
418 Flood et N. Peters.
421 Delery et N. Peters Caserne des Etats-Unis.
423 Hancock et Dauphine.
426 Avenue Louisiana et Tchoupitoulas.
427 Avenue Louisiana et Magasins.
428 Avenue Louisiana et Prytanée.
431 Avenue Louisiana et S. Remparts.
432 Baronne et Constantinople.
435 Amelia et avenue St. Charles.
436 Camp et Foucher.
437 Peniston et Colisée.
451 Aline et Laurel.
452 Austerlitz et Magasins.
453 Annonciation et Amelia.
461 Water et Peniston.
462 Constantinople et Tchoupitoulas.
463 Annonciation et avenue Napoléon.
471 Berlin et Magasins 7me precinct Station de Police.
472 Marengo et Prytanée.
473 Milan et Saratoga.
481 Freret et avenue Napoléon.
482 Pitt et avenue Napoléon, Pompe No 11.
491 Colisée et Jena.
492 Cadiz et Tchoupitoulas.
512 Magasins et Valence.
513 Carondelet et Valence.
514 Valence et Saratoga.
516 Upperline et Prytanée; Station de Chars.
517 Laurel et Lyon.
518 Soniat et Tchoupitoulas.
521 Soniat et Magasins.
523 St-Charles et Dufossat.
524 Avenue Peters et S. Remparts.
526 Avenue Peters et Prytanée.
527 Valmont et Chestnut.
531 Valmont et Laurel.
532 Tchoupitoulas et Octavie.
534 Laurel et avenue Nashville.
536 Magasins et Joseph.
541 Arabella et Perrier.
542 Avenue Nashville et St-Charles.
543 Avenue Palmer et Freret.
561 St-Charles et avenue Henry Clay.
562 Hurst et Calhoun.
563 State et Pitt.
571 State et Camp.
572 Avenue Henry Clay et Chestnut
612 Laurel et Avenue Henry Clay.
613 Tchoupitoulas et Webster,
614 Magasins et Walnut.
615 Broadway et St-Charles.
617 Broadway et Esther.
631 Cherokee et Ann.
632 Burdette et Macarty.
634 Cherokee et Hampson.
635 Short et St-Charles.
641 Burdette et Zimple.
642 Hampson et Dublin.
643 Avenue Carrollton et Burthe.
651 Burdette et Hickory
652 Leonidas et Burthe.
653 Cambronne et Oak.
712 Dublin et Poplar.
713 Jeannette et Joliet
714 Eagle et Poplar.
715 M. V. R. R. et av Carrollton

CHEVAUX ET MULETS

Les recettes pour les chevaux et mulets se [illegible], on demande [illegible] et prix [illegible].

[illegible]

Geo. St. Paul

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Gabe Lawrence et épouse.

No 86 737 - Cour Civile de District.

JEUDI, 7 JANVIER 1909, A MIDI,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

COTTAGE SIMPLE.

No 4220 Rue Sud Claiborne.

Conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, daté le 27 novembre 1908, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés, comme suit

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le No municipal 4220 rue Sud Claiborne, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 470, borné par les rues Sud Claiborne Milan, Willow et Berlin et désigné comme lot No 24, et mesurant 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 150 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un ou un et deux ans à l'option de l'acquéreur, représentée par billets garantis par lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'à paiement. L'acte de vente pardevant Boisière Roman, notaire aux frais de l'acquéreur et devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devra payer les taxes et en plus de son enchère les taxes de l'année 1908, et déposer 10 pour cent du prix de l'adjudication etc.

GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Jas J. McLoughlin, avocat pour l'administratrice.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 7

ANNONCE JUDICIAIRE

Union Exchange Bank vs Pelican Cracker Factory.

No 84 837—Cour Civile de District.

LUNDI, 14 décembre 1908, à 10.30 a. m.

Sur les lieux, No 822 rue Magasine.

Meubles de bureau, Pupitres, 2 Remington Type-Writers No 7. Vitrines sur pivot et devantures usées. Cartons Papier glacé. "Boxnooks", "Hand and Rolling Trucks", 2 grands Coffres-forts. Extraits d'essences et parfumeries, Etiquettes Sceaux, Papier d'emballage, etc.

Conditions—COMPTANT
GEO. ST-PAUL, Encanteur.
No 137 rue Carondelet.

Titche & Rogers, Parkerson, Bruenn & Brazeale, avocats pour le Receveur.
2 déc—2 6 13 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Martin J. Leroy.

No 72,348—Cour Civile de District.

Jeudi, le 17 décembre 1908 à midi à la Bourse des Proprietes Foncières

No 311 RUE BARONNE.

10 terrains élégants pour bâtir sur la rue Arts, entre les rues Johnson et Prieur, bornés par la rue Painters, à moins d'un ilet des chars de la rue Villeré, maintenant en opération.

Conformément à un ordre de l'Hon. Cour Civile de District, daté le — novembre 1908, dans l'affaire ci-dessus nommée, je vendrai à l'heure et à l'endroit ci-dessus mentionnés comme suit

Dix (10) certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Arts, Johnson Prieur et Painters. Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Arts et Johnson et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts sur 110 pieds de profondeur sur la rue Johnson; les lots 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 faisant face à la rue Arts et mesurant chacun 32 pieds sur ladite rue Arts sur une profondeur entre lignes parallèles de 110 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Arts et Prieur et mesurant 32 pieds 4 pouces 2 lignes de face à la rue Arts sur une profondeur et façade à la rue Prieur de 110 pieds.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer en plus du prix d'achat les taxes de l'année 1908 et de payer pour l'acte de vente pardevant Anthony J. Rossi, notaire, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

GEO. ST-PAUL.
Encanteur. No 137 rue Carondelet.

Frank T. Echezabal, avocat pour la tutrice du mineur.
15 nov—15 22 29—déc 6 13 17

Charbon Charbon Pittsburg Charbon Alabama Charbon Anthracite, Coke de Gaz et de Fonderie

W. G. COYLE & CO.,
337 rue Carondelet, coin Union

PHONES 311, 82, 16.

Cour Succursale—No 4716 rue Magasins coin Valence.

4 oct—

Will J. Morgan. | Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE.

1. Maison Simple à 2 Etages, 1523 Rue Conery.
2. Maison Simple à 2 Etages, 1118 Avenue Washington.
3. Cottage Simple, 917 Rue Milan.
4. Maison Double en Bois Couverte en Ardoises, 617 619 Avenue Washington.
5. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 3015 3017 Rue Annonciation.
6. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 621 623 Avenue Washington.
7. Cottage Double en Bois Couvert en Ardoises, 4721 4723 Rue Constance.
8. Propriété Commerciale, 520 Rue Magasine.
9. Attrayant Cottage Simple sur Cinq Terrains, 1013 Rue Sixième.
10. Cottage Double, 2841 2843 Rue Constance.
11. Deux Beaux Terrains pour Bâtir, Rue Sixième, Formant le coin de Constance.

Succession de Vve John Blank.

No 87,041—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division C.

EN VERTU de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, daté du et signé le 29 octobre 1908 et adressé à Will J. Morgan, Encanteur je vendrai à l'encan le JEUDI, 10 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite.

1° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tout ce qui y appartient, ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Washington, St-Charles, Prytanée et Conery, désigné par le No 37 et mesurant trente pieds sept pouces et trois lignes de face rue Conery sur cent pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à 2 étages portant le No 1523 rue Conery, louée $144.00 par an.

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits, voies et servitudes y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Camp, Sixième et Magasin, désigné par le lot No 2 sur un plan de L. M. Bressam, arpenteur de ville, le 12 décembre 1898, enregistré dans l'affaire intitulée Mme John Blank vs Mme Catherine McDonald, No 51 783 Cour Civile de District d'après lequel ledit lot 29' 6" 2" sur l'avenue Washington, la même largeur dans le fond sur une profondeur entre lignes parallèles de 90' 5" 1" et est sujet à une servitude continue de support sur l'étendue mesurant 30' 1" 2" en longueur sur une profondeur de 6" 3" dans le fond du lot 3 sur ledit plan, lequel lot 2 mesurant 30' 1" 2" de face à la rue Magasin sur 120' de profondeur entre lignes parallèles comme il est établi par le jugement de la Cour d'Appel pour la paroisse d'Orléans par le jugement rendu dans ladite affaire le 26 mars 1900 sur l'appel No 2043 du dossier de ladite Cour d'Appel.

Les améliorations comprennent une maison de résidence simple à deux étages couverte en ardoises, portant le No 1118 rue Washington et louée à bail jusqu'au 30 septembre 1909 pour $300 00 par an.

3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Milan Magazine, Camp et Marengo et désigné par le No cinq et mesurant trente pieds de face à la rue Milan par cent vingt pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles suivant un plan lithographique déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations se composent d'un cottage simple couvert en ardoises connu comme le No 917 de la rue Milan, loué à raison de $192 par an.

4° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Quatrième, Fulton et Chippewa, désigné comme lot No quatre sur un plan dressé par B. Buisson, arpenteur, le vingt-six mars 1849, déposé comme plan No 56 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire. Lequel lot mesure, en mesure américaine trente-un pieds de face à l'avenue Washington sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison double recouverte en ardoises, connue sous les Nos 617 619 Washington, louée à raison de $336.00 par an.

5° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Septième, Huitième et Laurel désigné par le No Quatre sur un plan dressé par Charles A. de Armas sous date du 11 septembre 1865, et mesurant trente-deux pieds sur la rue Annonciation par cent dix pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 3017-3019 rue Annonciation contenant cinq chambres de chaque côté, loué pour $264 par an.

6° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'Avenue Washington, les rues Chippewa, St-Thomas et Quatrième, et mesurant trente-un pieds, neuf pouces de face à l'Avenue Washington par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles suivant un plan fait par Louis H. Pilié arpenteur de ville, sous date du 26 avril 1860, et déposé pour référence en l'étude de C. E. Fortier, ancien notaire en cette ville, comme plan No cinquante-deux du Livre de Plans No un et ledit lot est désigné par le No cinq sur un plan dressé par Pacquet et Crampon, daté du 16 mars 1866.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois recouvert en ardoises connu par les Nos 621-623 avenue Washington, loué à raison de $258 par an.

7° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé à Bouligny, maintenant le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 6 dans l'ilet 24, borné par les rues Magazine, Valence, Constance et Bordeaux d'après un plan dressé par L. Surgi, le 2 janvier 1837, un devis duquel plan est annexé à un acte passé pardevant E. Barnett, notaire, le 24 septembre 1845; lequel dit lot mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur quatre-vingt dix neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant cinq chambres de chaque côté et connu comme les Nos 4721-4723 rue Constance. Loué $216 par an.

8° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en une bâtisse en briques à quatre étages portant le No 6—(vieux No 88) rue Magazine, et les dépendances ci-dessus, situé dans la municipalité No Deux maintenant Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Poydras Foucher (maintenant Constance) et Lafayette et désigné par le No Un sur un plan dressé par A. G. Blanchard, alors un des voyers de district de ladite municipalité sous la date du 14 mars 1849, et annexé à un acte passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire en cette ville, le 20 février 1850, lequel dit lot mesure d'après ledit plan vingt-six pieds neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Magazine, et vingt-six pieds dix pouces de largeur dans le fond et façade à la rue Foucher par une profondeur de cent quarante sept pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne vers la rue Poydras, et cent quarante-huit pieds dix pouces sur la ligne qui le divise du lot No deux.

Les améliorations consistent d'un grand magasin à quatre étages avec devant en briques pressées connu comme 520 rue Magazine, maintenant loué à bail jusqu'au 30 septembre à $1,350 par an.

9° Une certaine étendue de terre consistant de cinq terrains, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les Nos vingt quatre, vingt-cinq, vingt-six, vingt-sept et vingt-huit dans l'ilet No 60, borné par les rues Magazine Constance, Sixième et l'Avenue Washington sur un plan déposé comme No 32 en l'étude de G. R. Stringer, ancien notaire lesquels dits lots mesurent, à savoir: Les lots 24, 25, 26 et 27 chacun trente un pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Sixième sur cent vingt pieds, neuf pouces de profondeur, et le lot No 28 trente pieds de face à la rue Constance sur cent vingt-six pieds six pouces de profondeur.

Premièrement— Un grand et magnifique cottage simple avec vestibule dans le centre, grande cour et jolie écurie, connu comme le "Blank Homestead", ou No 1013 rue Sixième situé sur les lots 24 et 25 ci-dessus décrits. Possession immédiate si l'on désire.

Deuxièmement— Cottage double en bois couvert en ardoises avec bâtisse à deux étages dans le fond, connu comme Nos 2841-2843 rue Constance, laquelle propriété est maintenant louée à raison de $252.00 par an, situé sur le lot 28.

Troisièmement—Deux beaux terrains pour bâtir, lots Nos 26 et 27 ci-dessus décrits.

Conditions—Un tiers, 1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a en un, un et deux, ou en un, deux et trois ans de crédit à l'option de l'acquéreur, représenté par le billet ou billets de l'acquéreur portant la date du jour de l'adjudication avec huit pour cent (8 0/0) par an d'intérêt de la date jusqu'à paiement, garantie par lien de vendeur et privilèges et hypothèque avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer en plus de son enchère les taxes pour l'année 1908, les loyers ne devant appartenir à l'acquéreur qu'après le passage de l'acte de vente, la vente devant être aux frais des acquéreurs pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

WILL J. MORGAN,
Encanteur, 331 rue Carondelet.

Dart & Kernan, avocats.
1 nov—1 8 15 22 29—déc 6 10

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

COTTAGE SIMPLE

SUR UN BON TERRAIN.

1832 O'REILLY, coin de la Rue PRIEUR.

Ernestine Marchand et al. vs Josephine Burrell

No 87,436— Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, Encanteur — Bureau 134 rue Carondelet.

MARDI, 5 janvier 1909.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 20 novembre 1908 et signé le 27 novembre 1908 par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 1832 rue O'Reilly, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prieur, O'Reilly, Roman et Aubrey (maintenant Nouveau St-Bernard), mesurant 32 pieds 10 pouces de face à la rue Prieur sur 59 pieds 2 pouces 9 lignes de profondeur et façade à la rue O'Reilly, formant le coin des dites deux rues.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en billets de l'acquéreur portant date égale avec la date de l'adjudication publique payable un et deux ans après la date avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire aux frais de l'acquéreur.

5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE ELLEN McNULTY,

Veuve de John Clancey.

No 84,682—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.— Division D.

Cottage Double de Choix,

2305 et 2307 RUE ERATO,

Entre les rues Liberté et Howard.

Un Bon Placement où les Propriétés Sont en Demande.

PAR STROUDBACK & STERN Léonard L. Stern, encanteur — JEUDI, le 7 janvier 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour, rendu et signé le 24 novembre 1908, par l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent portant les Nos Municipaux 2305 et 2307 rue Erato et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages, qui y appartiennent et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Clio, Liberté et Howard, désigné comme lot No Un dans l'ilet No Onze sur un plan de C. H. Redin, architecte, daté du 21 avril 1851, déposé parmi les régistres de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 26. Ledit lot mesurant d'après ledit plan 33 pieds, 3 pouces de face à la rue Erato, 33 pieds, 9 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond, sur une profondeur de 103 pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne du côté le plus près de la rue Liberté, et 109 pieds, 5 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No 2, étant la même propriété acquise par la défunte, Ellen McNulty, veuve de John Clancey de la succession de John Ryan par acte passé pardevant George Montgomery notaire, le 26 mai 1905, livre des transferts 202 folio 551, et décrétant un partage par "licitation" de ladite propriété entre ladite plaignante et ledit défendeur.

Les améliorations comprenant un cottage double en bois contenant de chaque côté galerie sur le devant et quatre chambres, cour, hangar et citerne, etc.

Conditions—5/24 Un tiers ou plus comptant la balance en billets de l'acquéreur à 1, 2 et 3 ans portant 8 pour cent d'intérêt par an de leur date jusqu'à paiement et garantie par hypothèque et lien de vendeur sur ladite propriété. L'acte de vente devant contenir les clauses usuelles de sécurité une confession de jugement et 19/24 pour du comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour 1908 et faire 10 0/0 comptant de dépôt au moment de l'adjudication et devant recevoir les loyers qu'après le passage de l'acte de vente.

L'acte de vente pardevant George W Flynn, notaire aux frais de l'acquéreur.
6 déc—6 13 20 27—jan 3 7

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Résidence Double à Deux Etages

1023-1027 et 1029 rue Baronne.

Entre l'avenue Howard et la rue Calliope.

Adolphe Dupré, administrateur de la Succession de Mme Ellen Scott Everhart vs Claus Biandermann et als.

No 87,715—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur —Bureau 134 rue Carondelet—JEUDI, le 24 décembre 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 16 novembre 1908 et signé le 20 novembre 1908 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Calliope et Delord, désigné par le No 13 sur un plan dressé par Joseph Pilié, annexé à un acte de vente passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville le 30 janvier 1829, ledit lot mesurant en mesure française 51 pieds de face à la rue Baronne sur 180 pieds de profondeur. Les améliorations sont désignées par les Nos 1023 1027 et 1029 rue Baronne, et comprennent une résidence double à deux étages.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance en un et deux ans, représentée par billets portant 7 pour cent par an d'intérêt, garanti par hypothèque et lien de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1908, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Henry W. Robinson J. B. Rosser Jr. E. T. Florance, avocat.
23 nov—22 29—déc 6 13 20 24

ANNONCE JUDICIAIRE

BON ILET DU TROISIEME DISTRICT, Comprenant vingt-huit terrains.

RUES CLAIBORNE, GORDON, BENTON ET PROSPER.

Successions de Nicolas Colluffo Barranco et Antonino Barranco.

Nos 84,585 et 86,684—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—

Mardi, 5 janvier 1909.

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 30 novembre 1908 et d'un autre ordre daté le 3 décembre 1908 de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir

Vingt-huit terrains situés dans le Troisième District de cette ville, l'ilet 701, borné par les rues Gordon, Benton, Claiborne et Prosper, désignés comme lots Nos 1 à 28 inclusivement et mesurant comme suit: Les lots 1 à 11 mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Benton sur 109 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 12, 13 et 14 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Prosper sur 69 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots 15 à 25 inclusivement mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Gordon sur 109 pieds 6 pouces de profondeur; les lots 26, 27 et 28 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Claiborne sur 169 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909. 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 déc—5 6 13 20 27—jan 3 5

Lionel M. Ricau

ANNONCE JUDICIAIRE

Deux chargements de bûches de frêne.

Un chargement de sel en bloc.

Mercredi 16 décembre à 11 heures a. m.

Au terminus de la Texas & Pacific Railroad Co., rue Thalie.

PAR LIONEL M. RICAU, Encanteur—En vertu des actes 124 de 1890 et 167 de 1896, par ordre de la T. & P. R. R. Co., et pour le compte de qui cela peut concerner, à l'endroit et l'heure désignés ci-dessus.

Deux chargements de bûches de frêne, chars T. & P. No 226 et 219, expédié de Hyamns Lea, consigné à H. M. Elliott et Co.

Un chargement de sel en bloc, char A. T. et S. F. No 20,000, consigné à I. H. Leopold, Ind., aux soins de la Crescent City Slaughter House Co.

Conditions—Comptant sur les lieux.
6 déc—6 13 16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Chas P. Richardson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 87,274—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme Susie Richardson, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — Omer Villeré, avocat. 3 déc—3 7 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Richard Singleton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,816—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Sarah Brown Ellis, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — M. D. Dimitry, avocat. 2 déc—2 6 11

Succession de George Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 82,432 —Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Paderer, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier — J. C. Henriques, avocat.
6 déc—6 10 15